



## FONDS DE GARANTIE DES VICTIMES D'INFRACTIONS

Référence : RL008	Durée :	Niveau : Bases	Modalités : E-Learning	Tarifs : Nous consulter
----------------------	---------	-------------------	---------------------------	----------------------------

### LIEUX ET DATES :

### A distance

Nous consulter

### OBJECTIFS

- Connaitre les missions du FGTI et conseiller l'assuré, victime d'une infraction

### Information complémentaire :

Module disponible dans l'**Université Digitale Ifpass** accessible par abonnement.

Pour plus de renseignements [cliquez ici](#) ou [contactez-nous](#)

**Consultez le taux de satisfaction de nos formations**  
[e-learning ici >>](#)

### POINTS FORTS

### Modalités pédagogiques :

**Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Un podcast donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate.**

**Formateur(s) :**

Cette formation a été conçue par Nathalie ROSE, responsable pédagogique à l'Ifpass.

**Les plus de la formation :**

L'assureur n'est pas toujours en mesure d'indemniser une victime mais il peut toutefois l'aider en la conseillant sur les organismes à même de lui apporter un soutien et parfois de l'indemniser. C'est le cas du FGTI dont il convient de connaître les missions.

**PROGRAMME**

A. Fonds de Garantie des Victimes d'infractions

**Validation des acquis :**

**Comment est-elle évaluée ?**

Une évaluation vous attend, mais assurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !

**Comment cette formation est-elle validée ?**

Pour valider cette formation, vous devez avoir :

Ecoutez le podcast ;

Téléchargé la fiche pratique ;

Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.

**Personnalisation parcours :**

**Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet "Communauté".**

**Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!**

**Fiche identité :**

Cette formation a été écrite et conçue en 2021 et est la propriété d'Ifpass Services.

Elle contient les éléments suivants :

1. 2 podcasts (durée totale d'environ 5 minutes) ;
2. 1 quiz final de 5 questions.

**PUBLIC**

Tous les publics

**Pour les personnes en situation de handicap** souhaitant réaliser une formation e-learning :

Nous vous invitons à prendre contact avec notre référent handicap (Nadia Benakli - [nbenakli@ifpass.fr](mailto:nbenakli@ifpass.fr)) afin de déterminer les formations accessibles.

**PRÉ-REQUIS**

**Prérequis pédagogiques :**

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques.

**Prérequis techniques :**

- Navigateurs internet
- Chrome (2 dernières versions majeures)
- Firefox (2 dernières versions majeures)
- Edge (2 dernières versions majeures)
- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)

Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.

**Logiciels :**

- Lecteur PDF (pour les documents associés)
  - Lecteur audio/vidéo
  - Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
- Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

**Modalité d'accès :**

- Les demandes d'inscription se font par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance

## TARIFS ET FINANCEMENTS

Exonérés de TVA

Module disponible dans l'Université Digitale Ifpass accessible par abonnement.  
Pour plus de renseignement contactez-nous !

## CONTACT

[mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) / 01 47 76 58 70

Généré le 02/02/2026 à 11:13